



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## Délibération du 24 janvier 2025 du Conseil académique restreint aux professeurs des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu la délibération du Conseil académique restreint aux professeurs des universités en date du 28 janvier 2025 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 02 PR 0357
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 28 janvier 2025 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

**Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2025 concernant le poste désigné ci-dessous :**

**Emploi : 02 PR 0357**  
**N° Odyssee : 251103**  
**Composante : UFR Droit**  
**Laboratoire : CDEP**

**Est composé comme suit :**

Président du comité : Guillaume Glénard

Vice-Président du comité de sélection : Maxence Chambon

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
<b>Membres internes</b>	M.	GLENARD Guillaume	PR	Université d'Artois	Oui	02
	M.	CHAMBON Maxence	PR	Université d'Artois	Oui	02
	M.	HELLIO Hugues	PR	Université d'Artois	Oui	02
	Mme	VASSEUR-LAMBRY Fanny	PR	Université d'Artois	Non	01
<b>Membres externes</b>	Mme	DELABIE Lucie	PR	Université de Picardie Jules Verne	Oui	02
	Mme	GALLO Carole	PR	Université de Lille	Oui	02
	Mme	LAMBLIN-GOURDIN Anne-Sophie	PR	Université de Bretagne Sud	Oui	02
	M.	MEUNIER Patrick	PR	Université de Lille	Oui	02

Fait à ARRAS, le 28 janvier 2025

Le président du conseil académique restreint aux professeurs des universités

Pierre Marquis